

Bachelier : technologue de laboratoire médical option : chimie clinique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE			
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.montignies.biomed@helha.be	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE BM 104 Cyto-histologie			
Code	PABM1B04	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Louise-Marie VINCENT (louise-marie.vincent@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de cyto-histologie a pour but de donner à l'étudiant des connaissances en cytologie (étude de la cellule eucaryote animale) et en histologie générale (étude des tissus) pour lui permettre d'aborder les activités de biologie médicale ultérieures, parmi lesquelles UE BM 114 (physiopathologie et travaux pratiques de biologie) et UE BM 216 (travaux pratiques d'anatomo-pathologie).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Acquis d'apprentissage visés

l'étudiant

- définit les termes spécifiques de la biologie
- décrit, avec précision, la cellule eucaryote et ses constituants, grâce aux connaissances théoriques vues aux cours
- explique, avec précision, le fonctionnement de la cellule eucaryote et de ses constituants
- interprète les phénomènes naturels observés ou les résultats qui lui sont présentés

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PABM1B04A Cyto-histologie 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PABM1B04A	Cyto-histologie	20
-----------	-----------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'étudiant est soumis au REE, au ROI et aux règlements spécifiques des laboratoires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : technologue de laboratoire médical option : chimie clinique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : paramed.montignies.biomed@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Cyto-histologie			
Code	19_PABM1B04A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Louise-Marie VINCENT (louise-marie.vincent@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours de cyto-histologie a pour but de donner à l'étudiant des connaissances en cytologie (étude de la cellule eucaryote animale) et en histologie générale (étude des tissus)

Partie cytologie : l'étudiant découvre la cellule et ses constituants, il acquiert les connaissances générales sur la structure et les fonctions de ses composants.

partie histologie: l'étudiant acquiert des connaissances générales sur la structure de base, la composition et les caractéristiques des principaux tissus (épithéliums de revêtement, glandulaire, tissus conjonctifs et musculaires) et sur ses fonctions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

partie I: cytologie

chapitre 1: organisation d'une cellule

chapitre 2: structure et fonctions des membranes

chapitre 3: le noyau en interphase

chapitre 4: le cycle cellulaire

chapitre 5: les mitochondries

chapitre 6: le reticulum endoplasmique

chapitre7: l'appareil de Golgi

chapitre 8: les lysosomes

chapitre 9: les peroxysomes

chapitre10: le hyaloplasme et le cytosquelette

chapitre11: le centrosome et les cils vibratiles

partie II : l'histologie

° introduction à l'histologie

° les tissus épithéliaux

° les tissus conjonctifs

° les tissus musculaires

Démarches d'apprentissage

Cours magistral richement illustré (powerpoint)

Dispositifs d'aide à la réussite

une interrogation (dispensatoire à $\geq 12/20$) peut être organisée durant le semestre.

Powerpoint disponible sur ConnectED après la fin d'un chapitre

Focus explicite sur les éléments importants durant le cours magistral

Ouvrages de référence

Young, O'Dowd, Woodford, Atlas d'histologie fonctionnelle de Wheater, 2015, de boeck supérieur

Kierszenbaum, histologie et biologie cellulaire, une introduction à l'anatomie pathologique, 2006, de boeck

www.histology.be

la liste complète des ouvrages utilisés est disponible dans le syllabus

Supports

syllabus disponible sur connectED

diaporama diffusé durant le cours

www.histology.be

d'autres sites internet peuvent être utilisés, ils seront spécifiés durant le cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

si peut être organisée, **interrogation dispensatoire à $\geq 12/20$** . Si l'étudiant obtient la cote minimale de 12/20 à l'interrogation dispensatoire, il n'est plus interrogé sur la matière de l'interrogation (spécifiée au cours) lors de l'examen de la session de Q1.

En cas d'échec en Q1, **la dispense n'est pas conservée pour la session Q3.**

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Q1 : Une interrogation dispensatoire peut être organisée durant le semestre. La matière est définie durant le cours. La dispense est accordée si la cote de l'interrogation est supérieure ou égale à 12/20. Il n'est pas possible de ré-organiser cette interrogation. Une absence (justifiée ou non) ou une cote inférieure à 12/20 implique nécessairement que la matière fasse partie de l'examen.

L'examen est un examen écrit.

Q2 : si l'examen est représenté au Q2, mêmes modalités que pour le Q1

Q3 : l'examen porte sur la totalité de la matière (la dispense éventuelle n'est pas conservée de Q1 à Q3)

Si un examen n'est pas présenté : PP

En cas de certificat médical : CM ou l'étudiant présente l'examen à la date prévue selon l'organisation de l'horaire de l'implantation (si organisation possible).

L'étudiant est soumis au REE, au ROI et aux règlements spécifiques des laboratoires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).